

COMITÉ ÉCO-QUARTIER CENTRE-VILLE

# Mémoire

---

## Comité Éco-quartier centre-ville

**Françoise Désautels, Françoise Pelletier, Suzanne Viens, Julie Perreault et autres membres du  
comité pour la révision du mémoire**

**15/05/2019**



Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain

Dans le cadre d'une consultation publique pour l'élaboration d'un plan de développement durable à la ville de Saint-Hyacinthe, le comité éco-quartier centre-ville présente un mémoire touchant principalement le quartier Christ-Roi de Saint-Hyacinthe.

## **Comité Éco-quartier centre-ville**

Le comité éco-quartier centre-ville est composé de résidents du secteur Christ-Roi, de résidents d'autres quartiers de la ville et utilisateurs des services ou commerces au centre-ville de Saint-Hyacinthe. Le comité souhaite contribuer à l'amélioration du centre-ville en tenant compte de l'aspect environnemental de ce milieu de vie. Le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain est en soutien au comité éco-quartier centre-ville.

## **Portrait de la population et de l'environnement bâti quartier Christ-Roi à Saint-Hyacinthe**

Les données recueillies pour réalisées ce portrait du quartier Christ-Roi, au centre-ville de Saint-Hyacinthe proviennent en partie des indicateurs de développement des communautés de la Santé publique 2017-2018 et du projet Habitat-CISSS de la Montérégie-Est, sur les environnements bâtis 2015, plus précisément la zone SHY4 (quartier Christ-Roi). Également de la connaissance fine de ce secteur par les membres du comité éco-quartier centre-ville.<sup>1</sup>

### **Portrait de la population du quartier Christ-Roi en 2016**

#### Données démographiques

En 2016, la population du quartier centre-ville était de 2 975 habitants. De ce nombre, l'on comptait 915 aînés âgés de 65 ans et plus, 1 740 adultes (âgés de 18-64 ans), 205 jeunes (âgés de 6-17ans et 115 enfants (0-5 an).

#### Déterminants sociaux de la santé

L'indice de défavorisation matériel et social se situe sur une échelle de 1-5, 5 étant le niveau de défavorisation le plus élevé. Le quartier Christ-Roi présente un indice de défavorisation matériel et social de 5.

#### Statut sociodémographique en 2016

Le revenu moyen (après impôt) était de 21 469.\$;  
33,8 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté de faible revenu après impôt;  
42,3 % de la proportion occupait un emploi;  
10,4% de la population n'occupait pas un emploi (taux de chômage);  
41,2 de la proportion de la population des 25 ans et plus, n'avait aucun certificat, diplôme ou grade.

#### Accès aux biens et services essentiels en 2016

89,2 % de la population était locataire de son logement;  
70,1 % de la population vivait dans un logement construit avant 1971;  
9,9 % de la population vivait dans un logement nécessitant des réparations majeures;  
14 % de la population vivait dans un logement de taille insuffisante;  
32 % de la population locataire vivait dans un ménage consacre 30 % et plus de son revenu aux coûts d'habitation;  
22,8 % de la population avait des besoins impérieux de logement;

#### Capital social en 2016

54,3 % des familles étaient des familles monoparentales;

50,6 % de la population âgée vivait seule;  
16 % de la population était immigrante.

#### État de santé

Estimation du taux de signalements traités était de niveau 5, ce niveau étant le plus élevé selon l'indice de défavorisation (1 à 5).

#### **Portrait de l'environnement bâti en 2015**

Le quartier Christ-Roi est à la fois un milieu de vie et un milieu commercial. L'on y retrouve des résidences unifamiliales, des duplex et des édifices de 3-4-5 étages, des logements abordables, des logements à prix modiques (HLM), des commerces et des restaurants. C'est un quartier où l'on retrouve centre de loisirs et une piscine publique, d'un centre des arts, de services publics tels : un Carrefour Jeunesse-emploi, un point de service du CLSC des Maskoutains. Toutefois, il n'y a pas de clinique médicale. L'on y retrouve aussi un magnifique marché public, des bâtiments historiques. Également, une digue et d'une promenade en bordure de la rivière Yamaska sur une distance d'environ un kilomètre ont été construites dans les années 70', pour paré au problème chronique d'inondation au centre-ville. Toutefois, cette promenade doit être restaurée en raison de son état vétuste. À son extrémité sud, l'on retrouve une minicentrale hydro-électrique privée et un barrage sur la rivière Yamaska.

Progressivement, le quartier Christ-Roi a perdu de sa canopée pour faire place à des espaces de plus en plus bâtis, asphaltés et bétonnés. Si l'on compare avec d'autres secteurs de la ville, le quartier Christ-Roi est l'un des quartiers les plus touchés par la perte de sa canopée. En fait, il dispose de seulement 0,5% d'espaces verts et de parcs. Toutefois, d'autres secteurs n'ont pas non plus la palme d'or en canopée, comme le secteur commercial du haut de la ville qui est très dépourvue d'arbres et d'espaces verts. Malheureusement, la ville n'a pas cru bon d'intégrer des mesures d'atténuation pour éviter le bétonnage mur à mur dans ce secteur économique de la ville en constant développement au cours des dernières années. Est-ce possible de faire cohabiter espaces verts et développement économique ? Selon nos informations, la canopée à Saint-Hyacinthe se situerait autour de 12% alors que nous devrions avoir 25% d'espaces verts et d'arbres.

Dans un contexte de changement climatique, nous observons aussi, de plus en plus de hausses de température en période estivale. Le centre-ville de Saint-Hyacinthe et le secteur commercial du haut de la ville sont identifiés comme étant des îlots de chaleur urbaine; le secteur Christ-Roi (SHY4) se distingue négativement avec une superficie en îlot de chaleur de 55,6%. Il est aussi vulnérable en raison des inégalités sociales et environnementales qui s'y retrouvent.<sup>2</sup>

Les études démontrent que la chaleur accablante accentue et/ou génère des îlots de chaleur urbains et occasionne un stress thermique pour les populations. Certaines personnes sont davantage vulnérables aux îlots de chaleur urbains, comme les personnes atteintes de maladies chroniques, les populations socialement isolées, les très jeunes enfants. Les personnes âgées sont également prédisposées à des troubles liés à la chaleur, notamment en raison des changements physiologiques associés au vieillissement.

Ces données sociodémographiques et environnementales du quartier Christ-Roi nous amènent à prendre conscience de la fragilité et de la vulnérabilité de ce secteur. Nous y retrouvons un quartier résidentiel, des activités commerciales et culturelles. Ce quartier mérite mieux que de simples constructions sans vue d'ensemble et sans tenir compte de la dimension humaine. Avec l'adoption d'un nouveau règlement de construction en zone riveraine, ce quartier est présentement vulnérable à la spéculation immobilière, pour la construction de nouveaux édifices de 6-8 étages en bordure de la rivière dite zone riveraine. Nous sommes à l'aube du phénomène d'embourgeoisement d'un quartier qui abrite actuellement une population aux revenus modestes. Les membres du comité éco-quartier sont préoccupés par le devenir de ces familles et personnes seules. Pourront-elles encore se loger et vivre sereinement dans leur quartier où devront-elles quitter un quartier qui leur est cher, en raison de la disparition prévisible des habitations à prix abordables de ce secteur et la hausse astronomique des coûts de loyers dans les nouveaux immeubles qui seront construits ?

### **Les meilleures pratiques pour un urbanisme sain, durable, pistes de solutions**

#### Urbanisme et développement durable : Une question de sens et d'échelle

Étant donné la vulnérabilité du milieu;

Étant donné que le quartier Christ-Roi est à la fois un secteur résidentiel, commercial et culturel;

Étant donné les données sociodémographiques qui précisent les vulnérabilités de ce secteur;

Étant donné que nous sommes confrontés à des défis de taille en raison des changements climatiques;

Étant donné le problème récurrent d'îlot de chaleur;

Étant donné que ce quartier a connu des inondations majeures avant la construction de la digue;

Étant donné que la ville souhaite revitaliser la Promenade Gérard-Côté;

Étant donné que la ville a mis en branle le Chantier centre-ville;

Étant donné le nouveau règlement de zone riveraine permettant la construction d'édifices de 6-8 étages dans ce secteur;

Il nous apparaît important d'apporter de mettre en lumière l'aspect humain et environnemental du projet de revitalisation du secteur Christ-Roi.

Selon Jan Gehl, architecte et urbaniste de renommée internationale<sup>3</sup>, la conception d'une ville à l'échelle humaine doit reposer sur la mobilité et la perception sensorielle. Toujours selon monsieur Gehl, les éléments de base de l'architecture urbaine doivent être voués au mouvement et l'espace. Il est important de comprendre que la forme de la rue correspond au mouvement linéaire des pieds des humains, et celle de la place publique, à la capacité des yeux d'embrasser une aire d'une certaine étendue. L'être humain marche vers l'avant et dans un plan horizontal à 5km/h. Chez l'être humain, le sens de la vue s'est développé de manière à favoriser la marche dans un plan horizontal. L'homo sapiens ne voit pas bien vers le haut, et sa vision est passable lorsqu'il regarde vers le bas. Dans cette perspective, les immeubles peu élevés respectent la nature horizontale de l'appareil sensoriel humain, mais pas les édifices en hauteur.

Selon monsieur Gehl, la communication entre l'immeuble et la rue n'est possible que jusqu'au quatrième étage. Au-delà de cette limite, le contact avec la ville s'évanouit rapidement, laissant place au paysage, aux nuages et aux avions. Dans un immeuble élevé, la communication avec l'environnement immédiat est excellente aux deux premiers étages du bas (rez-de-chaussée et premier) et passable aux deuxième, troisième et quatrième étages. De ces niveaux, l'on peut

observer et suivre ce qui se passe dans la rue; paroles, cris et gesticulations sont perceptibles. Ainsi, l'humain prend part à la vie urbaine. À partir du cinquième étage, la situation change radicalement. Les détails deviennent imperceptibles, et l'on ne peut ni reconnaître les personnes se trouvant dans la rue ni communiquer avec elles. À cette hauteur, bureaux et logements ne font plus partie de l'activité humaine.

Toujours selon cet architecte, les espaces de petite taille et de courtes distances permettent des rencontres chaleureuses et intenses. Ils rendent une ville animée et chaleureuse, et ce quel que soit son climat. Si monsieur Gehl accorde tant d'importance à la petite échelle, c'est en raison de la négligence dont les urbanismes font généralement preuve à l'égard de cette dimension, et parce qu'elle constitue la clé d'une meilleure prise en compte de la dimension humaine. C'est pour ces mêmes raisons qu'elle doit devenir partie intégrante du développement urbain. L'atteinte de cet objectif nécessite cependant un changement radical dans les façons de penser et les méthodes de travail habituelles.

Le comité éco-quartier recommande donc à nos élus municipaux et de l'appareil municipal de concevoir l'urbanisme en tenant compte des trois échelles et non pas seulement des deux premières.

Mentionnons d'abord la grande échelle. Cette échelle permet une planification d'ensemble de la ville et de ses quartiers, des fonctions et des infrastructures de transport. À cette échelle, on observe la ville d'une certaine distance ou du haut des airs.

Vient ensuite l'échelle médiane. C'est l'échelle dite de la zone d'intervention. Elle concerne la conception de quartiers ou de secteurs particuliers d'une ville ainsi que la disposition des immeubles et des espaces urbains. À cette échelle, on planifie la ville comme si on la survolait en hélicoptère, à basse altitude.

La petite échelle clôt la liste. Il s'agit de l'échelle humaine. Celle de la ville telle qu'on la perçoit à la hauteur du regard. Elle n'a pas pour objet la structure des grandes artères ou des bâtiments spectaculaires, mais plutôt la qualité de l'espace urbain, que ces citoyens occupent et parcourent à pied. Cette échelle est celle de l'architecture adaptée à la vitesse de 5 kilomètres à l'heure.

Ces trois échelles obéissent à des règles très différentes et elles ne sont pas soumises aux mêmes critères. Idéalement, les trois devraient être prises en compte et amalgamées en un tout cohérent dans le but de créer un espace accueillant pour les citoyens.

Nous déplorons que l'urbanisme moderniste privilégie les immeubles plutôt que la qualité des espaces urbains considérés dans son ensemble est une grave erreur. Nous voyons souvent dans les médias des maires et de fiers architectes se tenant près d'une maquette d'un projet de développement urbain. Ces images illustrent parfaitement ses méthodes et les problèmes qu'il engendre. On y perçoit le projet du haut des airs, à une distance considérable. Dans cette perspective, les immeubles, les pâtés de maisons ou les rues peuvent être déplacés à loisir jusqu'à ce que le tout semble cohérent du haut des airs et de l'extérieur.

En général, les développements urbains ainsi planifiés ne prennent en compte que les deux échelles les plus vastes, soit la grande échelle et l'échelle médiane.

Nous déplorons le fait que d'importantes décisions municipales sont prises en tenant compte que de ces deux échelles. Ces décisions se prennent rapidement en raison des logiciels d'architecture qui soutiennent ces projets et les joueurs du secteur financier se sentent bien à l'aise d'y consacrer leurs investissements.

Il en va tout autrement avec l'échelle humaine, car à ce niveau, il est plus difficile de travailler. L'information pertinente est plus rare et les logiciels d'architecture ne sont pas adaptés à cette échelle. Malheureusement, les intérêts financiers liés aux deux échelles les plus vastes ne manifestent pas le même empressement à l'égard de l'échelle humaine. Ainsi, de nombreux projets de développement sont planifiés du haut des airs et de l'extérieur. L'ordre des priorités des décideurs et des urbanistes est le suivant : l'on conçoit d'abord les grandes lignes d'un projet immobilier, puis l'on dispose les immeubles sur une maquette et les espaces qui les sépareront.

Des décennies d'expérience en la matière montrent cependant que cette méthode ne convient pas à l'échelle humaine et la création d'espaces urbains accueillants. Bien au contraire, dans presque tous les cas où la majorité des décisions ont été prises en fonction des échelles les plus vastes, l'on a oublié d'inclure les conditions propices à la vie humaine.

Pour que les villes et les immeubles soient accueillants, l'échelle humaine doit être traitée inclus dans la conception des projets immobiliers. Tenir compte de cette échelle est la tâche la plus difficile et la plus délicate de l'urbanisme. S'il la néglige ou rate son intégration à un projet, la vie urbaine n'a aucune chance d'éclorre. Toujours selon monsieur Gehl, la pratique généralisée de la planification du haut des airs et de l'extérieur doit être revue pour partir du sol et de l'intérieur du secteur ciblé en hiérarchisant les priorités de la façon suivante : d'abord la vie, puis l'espace, et enfin les immeubles.

Voici un exemple de projet immobilier réussi dans la ville de Saint-Hyacinthe comparativement à un projet immobilier que l'on qualifierait d'échec. La construction de la résidence « Les jardins d'aurélie » située sur la rue Dessaulles dans le quartier Hertel est intéressante. Un espace vert avec arbres et aire de repos à l'extérieur pour les résidents et visiteurs a été intégré au projet. L'aspect social et environnemental s'en trouve préservé et le visuel est également intéressant pour les passants. Par contre, la construction d'immeubles locatifs au coin de la rue Dessaulles et de la rue Bourdage dans le même secteur présente des lacunes architecturales et environnementales importantes. Il ne semble pas y avoir de place pour y aménager un espace vert de taille acceptable. Le site est aussi dépourvu d'arbres matures. Encore faudrait-il y avoir de la place pour en faire croître. Également, nous observons de la rue qu'il n'y a aucune aire commune à l'extérieur des bâtiments, tout ce que nous y apercevons c'est des stationnements. Quelle est la responsabilité de la ville dans l'octroi de permis à des entrepreneurs pour inclure dans leurs projets immobiliers une part d'espaces verts et d'inclure des aires de vie commune à l'intérieur comme à l'extérieur des édifices afin de favoriser les échanges sociaux ? Ces aires de vie commune contribuent à briser l'isolement social dont souffre un grand nombre d'aînés et personnes seules dans nos sociétés modernes.

En tenant compte de la dimension humaine, le comité éco-quartier recommande que la ville et les promoteurs immobiliers amorcent tout projet de développement par un travail préparatoire visant à déterminer la nature et l'ampleur de la vie urbaine qu'on y anticipe. On devrait par la suite concevoir les espaces urbains et la structure des lieux en fonction des liens pédestres et

cyclables qu'on souhaite y implanter. Une fois cette tâche accomplie, on positionne les immeubles de manière à en assurer la meilleure coexistence possible avec la vie et les espaces urbains.

Selon monsieur Gehl, le fait de concevoir d'abord la vie, ensuite les espaces et enfin les immeubles n'a cependant rien de novateur. C'est plutôt le modernisme, avec ses tables à dessin et son inversion des priorités, qui est récent, celui-ci n'ayant cours que depuis les années 60 et 70. Son triomphe correspond précisément à l'époque où l'on a gravement négligé la dimension humaine au profit de l'étalement urbain et de l'utilisation croissante de l'automobile.

Actuellement, nous assistons bien impuissants à la démolition d'immeubles locatifs abordables au quartier Christ-Roi et avec l'adoption d'un règlement pour inclure dans ce secteur une zone riveraine centre-ville sans l'aval des citoyens. Cette zone est soumise à la pression de la spéculation immobilière. Le comité éco-quartier et les résidents du secteur Christ-Roi sont inquiets de la disparition d'immeubles locatifs abordables dans ce secteur au profit de construction de logements de luxe. Les citoyens de ce quartier assistent bien malgré eux à un embourgeoisement de leur quartier. La ville n'a malheureusement pas prévu en amont des mesures pour augmenter suffisamment son parc locatif abordable en contre parti des pertes de logements abordables qui sévissent depuis deux ans dans ce secteur. C'est les résidents de ce quartier qui en paient et en paieront le prix sur le plan socio-économique.

Si l'on se réfère à la situation qui a prévalu dans les années 70, lors de la construction de la Promenade Gérard-Côté, l'administration en place s'est assuré du bien-être des résidents de ce secteur en leurs offrant des logements abordables ou HLM au lieu de les laisser seuls avec ce fardeau ou nulle place où aller. Actuellement, la ville offre un programme de financement pour aider les nouveaux acheteurs à rénover les propriétés acquises. Pourquoi ce programme n'est pas aussi accessible aux propriétaires actuels ?

#### Pour une densification respectueuse de l'écologie sociale et du potentiel d'embellissement

En intégrant des aménagements écoresponsables, les transformations dans un voisinage deviennent des atouts sur lesquels miser, en autres: <sup>4</sup>

- L'échelle humaine
- Le verdissement
- Le respect du caractère du quartier
- La qualité architecturale et paysagère
- Les espaces publics
- La vie de quartier

#### **Les îlots de chaleur**

L'expression « îlots de chaleur urbains » signifie la différence de température observée entre les milieux urbains et les zones rurales environnantes. Les observations ont démontré que les températures des centres urbains peuvent atteindre jusqu'à 12 °C de plus que les régions limitrophes. L'on distingue trois types d'îlots de chaleur urbains soit :

- les îlots de chaleur à la surface du sol : grâce à des lectures de rayons infrarouges émis et réfléchis par les surfaces, il est possible de déceler les endroits d'une ville où les surfaces sont les plus chaudes;

- les îlots de chaleur de la canopée urbaine, qui est la couche d'air comprise entre le sol et la cime des arbres, ou des toitures des bâtiments, où l'essentiel de l'activité humaine se déroule;
- les îlots de chaleur de la couche limite urbaine, située au-dessus de la couche de la canopée. Les îlots de chaleur de la canopée urbaine et de la couche limite urbaine font référence à la température de l'air.

L'intensité des îlots de chaleur change sur une base quotidienne et saisonnière en fonction des différents paramètres météorologiques. En général, l'intensité des îlots de chaleur de la canopée urbaine est plus forte la nuit que le jour.

### Les causes des îlots de chaleur

La morphologie urbaine se rapportant aux formes, à l'orientation et à l'espacement des bâtiments dans une ville joue un rôle dans la formation des îlots de chaleur urbains. Les grands bâtiments et les rues étroites nuisent à la bonne ventilation des centres urbains en créant des canyons où s'accumule et reste captive la chaleur occasionnée par le rayonnement solaire et les activités humaines. De plus, la circulation automobile encourage les apports de chaleur et de pollution de l'air.

### Impacts sur l'environnement

Les îlots de chaleur urbains contribuent à la formation du smog. En effet, le smog, composé de particules fines et d'ozone, se forme lors de la réaction entre les rayons du soleil, la chaleur et les polluants. La chaleur accrue occasionne une détérioration de la qualité de l'air intérieur et elle favorise la multiplication des acariens, des moisissures et des bactéries. De plus, certaines substances toxiques, telles que les formaldéhydes, contenus dans les colles utilisées dans la fabrication des meubles et les matériaux de construction, sont libérées lors de fortes chaleurs. Tous ces facteurs ont une incidence sur la santé et qualité de vie des humains qui vivent dans un environnement identifié comme étant un îlot de chaleur. Tel que précisé antérieurement, le centre-ville et le secteur commercial nord de la ville de Saint-Hyacinthe sont identifiés comme des secteurs à îlots de chaleur en période estivale.

### Pistes de solutions pour la réduction des îlots de chaleur

- Il est important que la ville travaille sur la réduction du parc automobile, car les automobiles et les véhicules contribuent à l'émission de chaleur en milieu urbain. La chaleur totale émise par les véhicules peut rester prisonnière des canyons urbains mal ventilés, réduisant par le fait même le confort thermique des citoyens. Les émissions des véhicules contribuent également à la formation du smog urbain et au réchauffement climatique.<sup>5</sup>
- Une bonne planification du transport est essentielle afin de minimiser l'apport de chaleur dans les milieux urbains. Il est donc important que la ville améliore son transport en commun et favorise le développement du transport actif : à pied et à vélo.
- Il serait aussi important de miser sur des certifications écologiques ou l'équivalence pour les nouvelles constructions et pour les rénovations résidentielles et commerciales. La ville doit aussi exiger d'intégrer obligatoirement des espaces verts et des plantations d'arbres à



chaque projet immobilier résidentiel ou commercial et interdire la coupe des arbres sans autorisation ni justification sérieuse.

- La ville devra mettre en application sa politique de l'arbre. Actuellement, nous observons un grand laxisme de ce côté. La ville devra encourager la végétalisation des murs extérieurs.
- La ville doit soutenir le développement d'espaces verts pour jardinage urbain collectif et communautaire.
- La ville doit mettre en place un incitatif pour la réfection des toits en blanc et éliminer progressivement les toits de goudron.
- Au centre-ville la ville se doit de restreindre la hauteur des bâtiments à 4-6 étages afin de conserver ce milieu de vie à échelle humaine.
- La ville doit poursuivre et accélérer ses plantations d'arbres en bordure des stationnements publics et privés, mais aussi le long des artères principales et autres pour augmenter la fraîcheur en bordure des trottoirs et rendre la marche plus confortable.
- La ville se doit d'aménager des parcs à vélo sécuritaire dans les stationnements publics.

### **Recommandations pour un développement durable harmonieux au sein des collectivités**

Le développement social durable se fonde sur des principes de démocratie et de justice. Il vise à augmenter la qualité de vie de tous les membres des collectivités actuelles et futures avec un minimum d'impact sur l'environnement. Le développement social, à la fois préalable et la résultante du développement durable sont étroitement liés à l'aménagement d'un territoire et à son contexte politique.

#### Le contexte actuel et les facteurs qui influencent la qualité de vie

La qualité de vie est un concept subjectif et culturel. Une bonne ou une mauvaise qualité de vie dépend de la perception quotidienne du bien-être des êtres humains et intervient dans l'orientation de leurs comportements et de leurs choix présents et futurs. Néanmoins, il est possible d'identifier des éléments généraux de définition de la qualité de vie au niveau collectif sur lesquels les politiques et l'aménagement du territoire peuvent influencer directement.

#### Une vision commune

La nécessité de soutenir l'implication des citoyens dans l'aménagement et le développement viable du territoire émane d'abord et avant tout de valeurs de solidarité et d'impératifs éthiques. Il s'agit de poser en préalable à toute action collective l'écoute des préoccupations et des idées des personnes concernées. Malgré la complexité et la durée de l'exercice, une démarche d'implication des citoyens en amont des processus de planification a pour avantage de dégager une vision plus complète d'une collectivité, du territoire et de ses composantes significatives. Afin de faciliter et de favoriser la communication, il faut cependant s'assurer que l'information circule librement et qu'au bout du compte, elle soit réellement et honnêtement intégrée et utilisée. Cela requiert aussi de veiller à susciter le maximum de participation des

citoyens qui n'ont pas déjà accès à l'information et aux moyens d'exposer leurs points de vue. Par ailleurs, une vision commune, qui englobe non seulement le territoire, mais aussi les particularités socioculturelles de la collectivité, prépare le terrain pour l'élaboration de solutions d'aménagement consensuelles et durables.

### Des priorités sociales

L'équité et l'accessibilité sont des concepts voisins et complémentaires qui se recoupent très souvent dans la réalité. Par exemple, l'amélioration de l'accessibilité au transport en commun peut rétablir une certaine équité en mobilité et des mesures visant à réduire les iniquités entre les générations peuvent optimiser l'accès au logement. Néanmoins, et en guise d'éclaircissement, l'équité requiert absolument la prise en compte des besoins de l'être humain le plus vulnérable, le plus différent, le plus pauvre, celui qui ne peut pas lire ou encore celui qui ne peut pas conduire pour lui permettre de s'intégrer à la société. Quant à l'accessibilité, elle se situe du côté de la disponibilité et de l'ampleur des différents services offerts à la collectivité ainsi que de l'emplacement et de la sécurité des lieux publics et privés.

### L'équité

L'équité c'est d'abord et avant tout d'assurer à chaque membre d'une collectivité un bien-être minimum et un avenir décent. La pauvreté étant un des facteurs les plus importants d'une mauvaise qualité de vie, il est important que les collectivités locales, en collaboration avec les autres paliers de gouvernement et les différents acteurs sociaux, légifèrent, planifient et agissent afin de la combattre efficacement. En d'autres termes, repousser, dans l'espace et dans le temps, les problèmes liés à la pauvreté n'est ni une solution efficace ni une solution durable. En effet, la lutte à la pauvreté, notamment celle des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des immigrants et des autochtones, ne peut être considérée comme étant étrangère à l'aménagement puisqu'elle est souvent aggravée par des carences en transport, en logement, en emploi, etc. Ainsi, une meilleure gestion et une juste répartition des infrastructures et des ressources budgétaires peuvent aider à rétablir des normes d'équité.<sup>6</sup>

### **Conclusion**

Le comité éco-quartier apprécie cette initiative de la ville d'inclure une consultation publique pour son plan de développement durable. Nous sommes d'avis que la ville devrait être à davantage à l'écoute de ces citoyens. Un des moyens serait de les consulter plus régulièrement pour l'ensemble de ses projets en tenant compte des préoccupations des citoyens, mais aussi des solutions ou idées novatrices qu'ils apportent. Les citoyens sont au cœur de l'activité d'une ville. Ils la connaissent au niveau de l'échelle humaine. Il faut donc utiliser cette expertise pour le développement progressif et écologique d'une ville.

Pour appuyer notre recommandation, voici une citation de monsieur Normand Baillargeon, enseignant et auteur : « *Malgré ce que l'on voudrait parfois nous inciter à croire, une démocratie ce n'est pas un régime de spectateurs. C'est une organisation politique de citoyens qui se tiennent informés, qui se parlent et agissent ensemble. Notre salut collectif passe par l'action collective.* »<sup>7</sup> La participation citoyenne encourage les citoyens à s'intéresser à la vie politique de sa ville.

Il est urgent de solutionner le problème de logements abordables au centre-ville avant d'entreprendre d'autres démolitions dans ce secteur. Il faut aussi tenir compte des milieux bâtis et des changements climatiques, car ceux-ci auront de plus en plus d'impacts sur la vie des citoyens.

Lors des grands projets, la ville ne doit pas seulement tenir compte du seul facteur économique pour la revitalisation d'un quartier. Ce facteur s'il n'est pas évalué avec l'ensemble des autres prémisses comme l'environnement, les changements climatiques, la qualité de vie des gens, les consultations citoyennes, etc., ne permet pas de créer des milieux de vie à l'échelle humaine et la qualité des projets en sera affectée. Il est donc important d'éviter de refaire les erreurs du passé en urbanisme, nous ne sommes plus dans les années 60 et 70. Le monde a changé et nous devons tenir compte des nouvelles données et études pour densifier l'occupation du territoire, mais en prenant en considération la qualité de vie des citoyens. Il faut donc tenir compte des meilleures pratiques en architecture et développement durable.

### Référence

<sup>1</sup> Indicateurs de développement des communautés, quartier Christ-Roi (centre-ville de Saint-Hyacinthe), CLSC des Maskoutains 2017-2018 issues du recensement long de 2016 et de l'environnement bâti au quartier Christ-Roi zone SHY4 du projet Habitat- Extranet- CISSS de la Montérégie-Est.

<sup>2</sup> Cartographie ICU de la DSP et portrait de l'aménagement du territoire dans un contexte de changement climatique, projet Habitat CRÉ-2012

<sup>3</sup> *Pour des villes à l'échelle humaine* de Jan Gehl, les éditions Écosociété Montréal, 2012

<sup>4</sup> Inspirée de « Oui dans ma cour », fiche « tout savoir sur la densification » rendez-vous avril 2019

<sup>5</sup> [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/988\\_Mesures%20lots%20Chaleur.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/988_Mesures%20lots%20Chaleur.pdf)

<sup>6</sup> Tirée de *Vivre en Ville*, guide « Pour des collectivités viables », Chapitre 10, p. 487 – 523

<sup>7</sup> Livret du CD *Retour à Walden* de Richard Séguin